

M. Trudeau: ... des contre-interrogatoires sur les réunions privées qui ont eu lieu entre nos ministres et entre le premier ministre britannique et moi-même. La Chambre n'appréciera peut-être pas cette attitude mais dans ce cas, elle peut toujours s'adresser au Parlement britannique ou au gouvernement britannique pour voir.

M. Clark: Nous sommes chez nous, ici.

LES MODIFICATIONS AUX POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES PROVINCES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, je désire demander au premier ministre si son gouvernement et lui-même sont d'avis que le Parlement britannique devrait pouvoir modifier les pouvoirs et les responsabilités des provinces sans leur consentement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je pense que la question du député touche au domaine des motivations juridiques et certainement constitutionnelles.

M. Lawrence: Elle n'est pas hypothétique, en tout cas.

M. Trudeau: Je signale au député que la position qu'il vient de décrire est exactement celle de l'opposition officielle.

M. Clark: Pas du tout.

M. Trudeau: Ils ont déclaré qu'ils veulent le rapatriement et qu'ils veulent une formule d'amendement précédée par ... sans le consentement de toutes les provinces, et ils ont ajouté qu'ils désirent intercaler une partie de la charte, à savoir celle qui a trait aux droits des autochtones; ils sont donc d'accord pour que nous introduisions une partie de la charte sans le consentement des provinces. Ils sont donc d'accord pour que nous rapatriions la constitution avec une formule d'amendement sans le consentement des provinces. Je crois donc qu'essentiellement ils disent la même chose. Leur position constitutionnelle est la même que la nôtre sauf qu'ils n'ont pas le courage d'intégrer la charte entière; ils ne veulent qu'en prendre une partie.

● (1450)

Des voix: Bravo!

M. Crombie: Madame le Président, je sais que le premier ministre voudrait bien mêler la politique à ma question, mais celle-ci est quand même sérieuse.

Des voix: Oh, oh!

M. Crombie: Je sais qu'un grand nombre de personnes aimeraient en connaître la réponse. Et je dois donc en tenir compte, madame le Président. C'est une question importante, car elle ne concerne pas seulement le droit comme le premier ministre l'a affirmé hier, c'est aussi une question de stratégie politique. Bien des gens voudraient savoir si votre gouvernement estime que le gouvernement britannique peut modifier les droits et les responsabilités des provinces sans leur consentement. La question est simple. J'aimerais avoir une réponse franche.

Questions orales

Une voix: Oui ou non.

M. Trudeau: Madame le Président, j'ai déjà répondu. La réponse est oui. Des députés conservateurs ont répété la même chose cette semaine au comité ...

M. Lawrence: Foutaise!

M. Trudeau: ... quand ils ont dit qu'ils obligeraient les provinces, en demandant à la Grande-Bretagne d'adopter une déclaration concernant les droits des provinces et affirmant que les droits des autochtones seront imposés aux provinces sans leur consentement.

Une voix: Lisez la transcription.

M. Clark: Il est difficile de dire le contraire de ce qui est consigné.

* * *

PETRO-CANADA

L'ACQUISITION DE PETROFINA—L'EXTENSION DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur le rachat de Petrofina par Petro-Canada. Malgré cette initiative que les députés de ce côté-ci de la Chambre préconisent depuis longtemps et dont ils se réjouissent aujourd'hui, le ministre reconnaîtra-t-il que les sociétés Impérial, Gulf, Shell et Texaco dominent encore le secteur pétrolier?

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: En fait, la nouvelle société ainsi formée ne représente que 8 p. 100 de l'ensemble des revenus du secteur.

Une voix: Pourquoi ne pas acheter le Koweït?

M. Waddell: J'invite mes collègues à faire preuve de patience, car j'en viens à ma question que voici d'ailleurs: le ministre est-il disposé à mettre sur pied un programme visant à faire de ce secteur une propriété publique, surtout en ce qui concerne son avenir et son administration?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la question du député montre encore une fois l'indécision dont a coutume de faire preuve le NPD; en effet, son parti ne sait pas s'il doit ou non souscrire à la politique que nous avons adoptée dans le programme énergétique national.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: En ce qui me concerne, le gouvernement est fort aise que Petro-Canada ait put négocier une entente qui lui permettra de racheter Petrofina et ainsi favoriser l'accroissement de la participation publique, comme nous l'expliquons dans le programme énergétique national.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Madame le Président, à mon avis, le ministre est injuste.

Une voix: C'est exact!